

Votants : 79 Convocation du Conseil d'Agglomération : le 15 janvier 2016 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 26 janvier 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 janvier 2016

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 – COMITE PARTENARIAL ET PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES CAN-VILLE DE NIORT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAULT, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Rose-Marie NIETO, Rabah LAICHOUR à Elodie TRUONG, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents:

Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Elmano MARTINS, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE (décédé), Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Jean-Pierre MIGAULT, Sebastien PARTHENAY

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JANVIER 2016

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 – COMITE PARTENARIAL ET PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL - CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES CAN-VILLE DE NIORT

Madame Dany BREMAUD, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article du Code Général des Collectivités Territoriales L. 5216-7-1.

La Ville de Niort et la CAN coordonnent depuis 2011 le Comité Partenarial pour le développement durable du Niortais (COPART). Composé fin 2015 de 25 signataires (entreprises, associations, chambres consulaires, établissements de santé et de formation,...), le COPART représente une instance de collaboration et de partenariat public-privé reconnue par les acteurs socio-économiques du territoire niortais, qui s'investissent dans des thématiques diverses (mobilité, déchets, achats responsables, sensibilisation...) bénéficiant au développement durable du territoire de la CAN.

La création de nouvelles collaborations avec les entreprises et les acteurs du territoire s'inscrit ainsi pleinement dans la volonté de la CAN de renforcer la responsabilité sociétale des entreprises et des organisations, et fédérer autour des enjeux induits par la loi NOTRe et l'inscription de la CAN dans la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

Parallèlement, conformément à la Loi Grenelle II, la CAN et la Ville de Niort mettent chacune en œuvre un Plan Climat Energie Territorial (PCET) 2013-2017, visant à inscrire la transition énergétique dans leurs champs de compétences. La Loi relative à la Transition énergétique pour la Croissance Verte, adoptée en août 2015, modifie sensiblement ces obligations en attribuant une compétence exclusive aux EPCI en matière d'élaboration et de mise en œuvre des Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET), et en élargissant le périmètre d'actions.

Au regard de ces nouvelles obligations, il s'agit pour la Communauté d'agglomération du Niortais d'accompagner la dernière phase de mise en œuvre de son PCET, et de préparer la nouvelle programmation 2018-2023 à l'échelle des 45 communes du territoire, tout en renforçant le conseil mené auprès des communes en matière de maîtrise de l'énergie sur le patrimoine public.

Dans ce cadre, il est proposé un conventionnement entre les services de la Ville de Niort et de la CAN et en mobilisant, au profit de la CAN, un renfort technique et humain sous la forme d'une prestation de service.

La prestation portera sur les thèmes suivants :

Coordination du Comité Partenarial pour le développement durable du Niortais :

- développement de nouveaux partenariats avec les entreprises et les acteurs du territoire dans le domaine de la RSE-RSO, et propositions à formuler sur les évolutions du COPART au sein du partenariat public-privé;
- o animation du réseau, diffusion de l'information, définition des pistes de valorisation du Comité partenarial sur le territoire et à l'extérieur (incluant l'échelle de la nouvelle région);
- coordination et suivi de l'ensemble des actions menées dans les groupes de travail thématiques, animation et poursuite des travaux du groupe de travail « communication ».

- Bilan du PCET et préparation du PCAET 2018-2023 :

- o réalisation, avec l'aide d'un stagiaire, du bilan énergie et gaz à effet de serre du patrimoine et des services de la CAN
- o participation au pilotage du PCET et préparation de la labellisation Cit'ergie
- o conduite d'actions mutualisées (ex : sensibilisation, partage d'information) à l'échelle du territoire communautaire
- préfiguration du cahier des charges pour la conduite de l'étude de potentiel « énergies renouvelables » sur le territoire de la CAN
- o contribution à la réflexion portant sur la construction de la nouvelle programmation 2018-2023 du PCAET

Ainsi, il est proposé une convention de prestation de service (cf. pièce jointe) d'une durée de 11 mois à compter du 1er février 2016.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention précisant le contenu de la mission confiée à la Ville de Niort et son financement.
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer la convention ainsi que tout document afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 79 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Dany BREMAUD

Vice-Présidente Déléguée